

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- > soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- > produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- > régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- > ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- > la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- > la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- > l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- > la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX !

* dans les 12 mois



Le lieu et contact local

Château Haut Bergey
Paul Garcin
69 cours Gambetta
33850 Leognan
05 56 64 05 22

Repas

Repas sur place à 15€ ou tirés du sac (à confirmer).

Responsable de stage et inscriptions :

Hélène Salvador
03 89 23 37 68
h.salvador@bio-dynamie.org

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

Pôle Formation
5 Place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation
professionnelle : 42680121868

En partenariat avec :



• AGROBIO GIRONDE • • BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



FORMATION
VITICULTURE

**COMPRENDRE LE RÔLE DE
LA SILICE ET DU CALCAIRE
DANS LE SOL EN VITICULTURE
BIODYNAMIQUE**



**En Gironde, à
Leognan (33850)**

Les 22 et 23 avril 2020

COMPRENDRE LE RÔLE DE LA SILICE ET DU CALCAIRE DANS LE SOL EN VITICULTURE BIODYNAMIQUE



Objectifs : Comprendre les substances silice et calcaire et leur rôle dans le sol et dans la vigne afin d'avoir les outils de réflexion pour mieux réguler les carences ou les excès dans les sols en viticulture biodynamique, améliorer la santé des vignes et les qualités organoleptiques des vins.

Pré-requis: Etre viticulteur et pratiquer la biodynamie.

LE PROGRAMME (14h de formation)

Mercredi 22 avril 2020

Horaires 9h30-18h00

- > Qu'est-ce que le calcaire ?
- > Formations géologiques, composition biochimique, mobilisation dans le sol
- > Compréhension du processus physiologique
- > Rapport au minéral, le végétal, l'animal et l'humain
- > L'influence sur la physiologie végétale de la vigne

- > Qu'est-ce que la silice ?
- > Rôle et intérêt, mobilisation dans le sol
- > L'influence sur la physiologie végétale
- > Compréhension du processus physiologique

Jeudi 23 avril 2020

Horaires 9h00-17h30

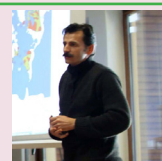
- > Retour sur les acquis de la veille
- > La polarité silice/calcaire et leur complémentarité.
- > Lien au cours aux agriculteurs de R. Steiner.
- > Sol calcaire / Sol acide
- > Influence sur la vigne et la qualité du vin.

- > Lien avec les préparations biodynamiques, régulateurs du sol.
- > La bouse de corne et la silice de corne pour le renforcement de la santé de la vigne.
- > L'écorce de chêne et la camomille pour mobiliser et réguler le calcaire.
- > La prêle et le pissenlit pour la silice.

- > Bilan, temps d'échange et d'évaluation.

Le formateur

Claude Réaud, Ingénieur agronome, maître en biologie-écologie, conseiller et formateur en agrobiologie-biodynamie.



BULLETIN D'INSCRIPTION

33 - Silice/calcaire
Les 22 et 23 avril 2020

30 € pour les personnes finançables par le VIVEA (chef d'exploitation, conjoint, cotisant solidaire, PPP).

Date de naissance :/...../.....

200 € pour les personnes salariées prises en charge par un fond de formation professionnel OCAPIAT (FAFSEA, AGEFOS,...). Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire**. Documents fournis sur demande.

120 € pour les particuliers - *Le coût ne doit pas être un obstacle.*

Je suis déjà adhérent au MABD en 2020

22 € Adhésion 2020 annuelle **obligatoire**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

Je réserve les repas du midi (à régler sur place)

En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 06/04/2020 à :

MABD Pôle Formation - Hélène Salvador
5 place de la Gare - 68000 Colmar

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement ou de caution libellé à l'ordre du MABD. Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant le stage. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture valant attestation.